

## Wezembeek: "Nous avons cru qu'un avion se crashait", plainte déposée

[https://www.rtbf.be/info/regions/detail\\_wezembeek-nous-avons-cru-qu-un-avion-se-crashait-plainte-deposee?id=8261823](https://www.rtbf.be/info/regions/detail_wezembeek-nous-avons-cru-qu-un-avion-se-crashait-plainte-deposee?id=8261823)

Rédaction RTBF Publié le lundi 05 mai 2014

C'est une information donnée par La Libre et La DH: dans la nuit de dimanche à lundi, un avion cargo de la compagnie Magma a survolé à très basse altitude Wezembeek-Oppem, faisant craindre aux habitants une catastrophe aérienne. Le bourgmestre, Frédéric Petit (MR), a porté plainte ce midi contre X, visant le contrôleur de Belgocontrol qui a autorisé le décollage. Melchior Wathelet fait saisir les plans de vol.

Frédéric Petit, accompagné de Michel Leclaire, ancien pilote de ligne et militant de l'association de riverains AWACSS, ont donc porté plainte ce lundi.

Pour le bourgmestre, qui dit agir ici comme habitant de Wezembeek et non dans son rôle politique, l'avion, un Boeing 747, a frôlé les toits, volant à une altitude de 200 mètres.

Pour lui, plusieurs fautes ont été commises: l'avion pesait 400 tonnes, alors que le poids maximum autorisé pour la piste 01/19 (anciennement 02/20) est de 200 tonnes. De même, la direction des vents aurait dû imposer une autre piste pour le décollage. Et enfin, il dépassait les normes de bruit autorisées pour un décollage de nuit.

Il dit avoir eu confirmation de ces données par Airport mediation.

L'association UBCNA, Union belge contre les nuisances sonores, détaille [sur sa page Facebook les quatre motifs d'infraction](#):

- *non respect de la procédure de décollage SOPOK LIMA sur la piste 19 qui impose un virage gauche à 700 pieds en sortie de piste: le cargo turc n'a ni respecté le taux de montée imposé ni viré à gauche en sortie de piste mais a décollé tout droit sur la piste 19 en direction de Wezembeek-Oppem*
- *non respect de l'interdiction de décollage à tous avions de plus de 200 tonnes sur la piste 19 de Bruxelles-National : suite à l'accident Kalitta, une interdiction des gros porteurs a été publiée dans les procédures. La piste 19 ne dispose pas d'équipements de sécurité EMAS et RESA suffisants pour y permettre le décollage d'avions gros porteurs car plus courte et moins bien équipée*
- *non respect des valeurs individuelles de quotas de bruit à Bruxelles-National, le Boeing 747 est un avion interdit de vol de nuit car présentant un quota individuel de bruit au décollage supérieur à la valeur de 8.0 ; de ce fait ce type d'avion ne peut pas décoller entre 23h00 et 06h00 heures locales*
- *non respect des valeurs de normes de vent, on avait un vent arrière de plus de 3 nœuds hier soir sur la piste 19, de ce fait Belgocontrol aurait du utiliser une autre piste pour le décollage que la 19*

*"J'ai reçu des dizaines de courriels, d'appels ce matin, nous explique Frédéric Petit. Les maisons ont tremblé, les habitants ont cru à un tremblement de terre. Nous avons vraiment cru qu'un avion se crashait sur Wezembeek".*

La plainte contre X vise donc Belgocontrol. *"Avec cette plainte, nous espérons que Belgocontrol comprenne qu'ils doivent respecter les règles. On a fait décoller cet avion au mépris des règles de sécurité".*

La porte-parole de Belgocontrol ne réagit pas pour le moment.

## **Melchior Wathelet fait saisir les plans de vol**

Le secrétaire d'Etat à la Mobilité Melchior Wathelet (cdH) a demandé à la Direction générale du Transport aérien (DGTA) de mener une enquête sur les raisons pour lesquelles le Boeing 747-400 a été autorisé à décoller dimanche soir peu avant minuit, a indiqué son cabinet lundi après-midi. Il a également été procédé à la saisie des plans de vol de l'avion afin de clarifier la situation.

L'aéronef aurait normalement dû prendre son envol avant 23h00, précise-t-on à Brussels Airport.

En fonction des résultats de l'enquête et si une infraction est avérée, la DGTA transférera alors au parquet les éléments dont elle dispose.

**J.C.**